



Rapport

du Sénat

Volume 3, Numéro 1

Été 2004



TROISIÈME SESSION DE LA 37^e LÉGISLATURE

La Gouverneure générale Adrienne Clarkson a ouvert la 3^e session de la 37^e législature par le discours du Trône le 2 février; à cet événement étaient présents les membres du corps diplomatique, les juges de la Cour suprême, les sénateurs, les députés de la Chambre des communes, des invités et des journalistes.

Au cours de cette session de 16 semaines, le Sénat a étudié 45 projets de loi dont 25 ont reçu la sanction royale et ont acquis force de loi. Les comités sénatoriaux ont tenu 187 réunions, entendu 521 témoins et produit 78 rapports.

La session a pris fin le 23 mai avec la dissolution de la législature et l'émission des brefs d'élection par Son Excellence la Gouverneure générale, sur l'avis du Premier ministre.

Dans ce numéro

2 Activités législatives

7 Progrès de la législation

9 Activités des comités

12 Activités interparlementaires

15 Composition du Sénat

15 Une lourde responsabilité : la nouvelle porteuse de la masse

16 Visites diplomatiques du Président

17 Événements spéciaux

18 Prix et honneurs

18 Nomination



ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

Comité éditorial

Le comité directeur du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration : les sénateurs Lise Bacon (présidente), Wilbert Keon (vice-président intérimaire) et Aurélien Gill

Rédactrice en chef

Diane Boucher

Directeur de rédaction

Leon Mar

Collaborateurs

Eric Janse, Jill Anne Joseph, Heather Lank, Gary O'Brien, Cathy Piccinin, Jessica Richardson et Jodi Turner

Conception et mise en page

Michael Rhodes, Paladin Design

Photos

Jin Chen (JC Photo & Graphic Service)

Pour nous joindre

Veillez faire parvenir vos observations, vos suggestions et vos idées d'articles pour le *Rapport du Sénat* à l'adresse suivante : sencom@sen.parl.gc.ca.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir les lettres adressées aux sénateurs. Il suffit de les poster comme suit :

(Nom du sénateur)

Sénat du Canada
Ottawa(Ontario)
K1A 0A4

Visitez-nous en ligne!

www.parl.gc.ca > Au sujet du Parlement > Index A à Z > Rapport du Sénat

© 2004 Sénat du Canada. Le *Rapport du Sénat* est publié jusqu'à concurrence de trois fois l'an par la Direction des communications du Sénat du Canada, 40, rue Elgin, Bureau 1300, Ottawa (Ontario) K1A 0A4.

Les projets de loi que le Parlement canadien examine sont de natures diverses et peuvent émaner du Sénat (ils sont alors précédés de la lettre S) ou de la Chambre des communes (auquel cas ils sont précédés de la lettre C). Ils peuvent être présentés par le gouvernement (c'est-à-dire par un ministre du Cabinet) ou encore par un parlementaire, sénateur ou simple député. Il y a deux types de projets de loi :

1. **les projets de loi d'intérêt public**, qui se rapportent aux questions de politique publique;
2. **les projets de loi d'intérêt privé**, qui confèrent des droits ou des pouvoirs spéciaux à une personne ou à un groupe de personnes.

Voici la liste des projets de loi que le Sénat a examinés durant la 3^e session de la 37^e législature (du 2 février au 23 mai 2004). Pour savoir à quelle étape est rendu un projet de loi, veuillez consulter le tableau « Progrès de la législation » à la page 7. Les projets de loi marqués d'un astérisque (*) ont reçu la sanction royale et ont force de loi.

Projets de loi d'intérêt public émanant de sénateurs

S-2

Loi anti-pourriel

Sénateur Donald H. Oliver
(C.–Nouvelle-Écosse)

Le texte prévoit des mesures de lutte contre la diffusion de pourriels sur l'Internet. Toute personne peut donner au ministre ou à l'organisme qu'il désigne un avis d'inscription à une liste anti-pourriel, et les personnes qui envoient des pourriels doivent s'assurer que l'adresse du destinataire ne figure pas sur la liste anti-pourriel. Le texte prévoit des infractions assorties de peines plus sévères si la pornographie, une activité sexuelle explicite, la tentative de fraude ou le ciblage des enfants sont en cause. Il offre des recours judiciaires au civil pour nuisance dans les cas d'envois excessifs de pourriels, et les dommages sont présumés si la quantité de pourriels est telle qu'ils causent des inconvénients.

S-3

Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada (présidence du Sénat)

Sénateur Donald H. Oliver
(C.–Nouvelle-Écosse)

Le texte modifie la *Loi constitutionnelle de 1867* afin de prévoir l'élection du Président et du vice-président du Sénat. Il modifie en outre la *Loi constitutionnelle de 1867* afin d'instituer au Sénat une procédure de vote semblable à celle de la Chambre des communes, où le Président n'a droit de vote sur une question qu'en cas d'égalité des voix.

S-4**Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)**

Sénateur Jean-Robert Gauthier
(Lib.–Ottawa-Vanier, Ontario)

Le texte modifie la *Loi sur les langues officielles* afin de préciser la portée de l'article 41 de celle-ci de façon à s'assurer qu'il est de nature exécutoire. (Aux termes de l'article 41, « le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ».)

S-5**Loi sur la protection des phares patrimoniaux**

Sénateur J. Michael Forrestall
(C.–Dartmouth/Eastern Shore, Nouvelle-Écosse)

Le texte assure la protection des phares patrimoniaux relevant de la compétence du Parlement par la création d'un processus de désignation des phares patrimoniaux. Il permet la tenue de consultations publiques avant que soit autorisée la modification, la démolition ou l'aliénation – notamment par vente ou cession – de tout phare patrimonial et rend obligatoire l'entretien de tels phares.

S-6**Loi modifiant le Code criminel (loteries)**

Sénateur Jean Lapointe
(Lib.–Saurel, Québec)

Le texte modifie une disposition du *Code criminel* relative aux loteries de façon à les limiter à certains emplacements, soit les hippodromes et les lieux consacrés aux activités de jeux, l'exception permettant au gouvernement d'une province de mettre sur pied et d'exploiter légalement une loterie au moyen d'appareils de loterie vidéo et d'appareils à sous.

S-7**Loi sur la date de prise d'effet du décret de représentation électorale de 2003**

Sénateur Noël A. Kinsella
(C.–Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)

Le Président a déclaré que, puisqu'il portait sur la même question que le projet de loi C-5, le projet de loi S-7 devrait être rayé du *Feuilleton*. Il a donc été retiré du *Feuilleton* le 23 mars.

S-8**Loi sur les motomarines**

Sénatrice Mira Spivak (Ind.–Manitoba)
Le texte impose au ministre des Pêches et des Océans l'obligation de prendre un règlement interdisant ou restreignant l'utilisation des motomarines.

S-9**Loi sur Louis Riel**

Sénatrice Thelma Chalifoux (Lib.–Alberta)
Le texte honore Louis Riel à titre de patriote métis et de héros canadien et fait du 12 mai la « Journée Louis Riel ». Il reconnaît également la ceinture fléchée en tant que symbole du peuple métis.

S-10**Loi sur le mariage**

Sénatrice Anne C. Cools
(Lib.–Toronto Centre-York, Ontario)
Le texte modifie la *Loi sur le mariage (degrés prohibés)* ainsi que la *Loi d'interprétation*, afin de confirmer la définition du mot « mariage ».

S-11**Loi sur l'abrogation des lois**

Sénateur Tommy Banks
(Lib.–Edmonton, Alberta)

Le texte prévoit que les lois et dispositions législatives devant entrer en vigueur à une date fixée par proclamation ou par décret qui ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre de la neuvième année suivant la date de la sanction doivent être répertoriées dans un rapport annuel déposé devant chaque Chambre du Parlement, puis abrogées si elles ne sont pas entrées en vigueur au 31 décembre suivant.

S-12**Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (modernisation du régime de l'emploi et des relations de travail)**

Sénateur Pierre Claude Nolin
(C.–De Salaberry, Québec)

Le texte modifie la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* afin de prévoir un processus complet visant à accréditer une association de policiers composée de membres de la Gendarmerie royale du Canada, ainsi que des droits de négociation collective.

S-13**Loi sur les candidatures de compétence fédérale**

Sénateur Terry Stratton
(C.–Red River, Manitoba)

Le texte vise à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats aux postes de haut niveau de l'autorité publique au Canada. À cette fin, il institue un comité des candidatures du Conseil privé de la Reine pour le Canada chargé d'établir des critères et des procédures de nature publique et il prévoit un processus de recherche et d'évaluation des candidats. Les premiers ministres des provinces et territoires peuvent sélectionner les personnes qui seront nommées au Sénat parmi une liste restreinte composée de candidats admissibles recommandés par le comité des candidatures. Le texte prévoit un examen parlementaire des nominations aux autres postes. Les nominations aux postes de gouverneur général, juge en chef du Canada, Président du Sénat, lieutenant-gouverneur d'une province et commissaire d'un territoire ainsi que les nominations à la Cour suprême du Canada font l'objet d'un examen obligatoire, tandis que les nominations aux postes de juge de la Cour fédérale du Canada et juge d'une cour supérieure provinciale font l'objet d'un examen facultatif.

S-14**Loi modifiant la Loi de mise en oeuvre de l'Accord sur le commerce intérieur**

Sénateur James F. Kelleher, C.P.
(C.–Ontario)

Le texte, qui modifie la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord sur le commerce intérieur*, supprime l'obligation d'obtenir le consentement du procureur général du Canada lorsqu'on prévoit d'intenter une poursuite à la suite d'un acte ou d'une omission contraire à l'Accord. Cette exception se limite toutefois à des cas particuliers. Le texte modificatif lie Sa Majesté du chef d'une province.

S-16**Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur**

Sénateur Joseph A. Day (Lib.–Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick)

Le texte, qui modifie la *Loi sur le droit d'auteur*, abroge une exception à la règle générale concernant la possession du droit d'auteur. D'après cette exception, la personne ayant commandé une photographie, une gravure ou un portrait contre rémunération est le premier titulaire du droit d'auteur sur cette oeuvre. Avec ces modifications, le photographe devient l'auteur d'une photographie pour l'application de la *Loi sur le droit d'auteur* et les photographies, gravures et portraits sont désormais assujettis à la règle générale établissant que l'auteur est le premier titulaire du droit d'auteur sur l'oeuvre.

S-17**Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté**

Sénateur Noël A. Kinsella (C.–Fredericton-York-Sunbury, Nouveau-Brunswick)

Le texte vise à remédier à la situation d'une personne qui, dans son enfance, a perdu la citoyenneté canadienne parce qu'un de ses parents a acquis la nationalité ou la citoyenneté d'un autre pays ou a répudié sa citoyenneté canadienne. Le texte facilite la réintégration d'une telle personne dans la citoyenneté canadienne puisqu'elle n'a plus à résider au Canada pendant un an à titre de résident permanent avant d'en faire la demande.

S-18**Loi sur les transports au Canada (droits de circulation pour le transport du grain)**

Sénateur Tommy Banks (Lib.–Edmonton, Alberta)

Le texte modifie la *Loi sur les transports au Canada* en donnant au ministre des Transports le pouvoir d'accorder à une compagnie de chemin de fer des droits de circulation pour le transport du grain, compte tenu de l'intérêt public en ce qui concerne le mouvement efficace et économique du grain. Le texte prévoit également l'imposition de conditions concernant l'exercice de ces droits et le versement d'une indemnité à la compagnie de chemin de fer dont les immeubles et installations sont utilisés.

Projets de loi d'intérêt public présentés par le gouvernement à la Chambre des communes

C-3***Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu**

Le texte modifie la *Loi électorale du Canada* afin de réviser les critères d'enregistrement des partis politiques dans le sens de la décision rendue le 27 juin 2003 par la Cour suprême du Canada dans l'affaire *Figuroa c. Canada (procureur général)*, 2003 C.S.C. 37. Il modifie également la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'interdire au parti enregistré visé par une telle demande de délivrer des reçus pour usage fiscal pendant l'instance.

C-4***Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence**

Le texte modifie la *Loi sur le Parlement du Canada* pour prévoir la nomination d'un conseiller sénatorial en éthique qui exerce les fonctions que le Sénat lui confère en vue de régir la conduite des sénateurs. Il modifie également cette loi pour prévoir la nomination d'un commissaire à l'éthique. Celui-ci exerce les fonctions que la Chambre des communes lui confère en vue de régir la conduite des députés et applique les principes, règles et obligations en matière d'éthique que le premier ministre établit pour les titulaires de charge publique.

C-5***Loi sur la date de prise d'effet du décret de représentation électorale de 2003**

Le texte prévoit que le décret de représentation électorale de 2003 prend effet à la première dissolution du Parlement survenant le 1^{er} avril 2004 ou après cette date.

C-6***Loi sur la procréation assistée**

Le texte interdit les techniques de procréation assistée jugées inacceptables sur le plan éthique. D'autres techniques de procréation assistée sont interdites à moins d'être pratiquées conformément aux règlements et à une autorisation, lesquels tiennent compte des problèmes de santé et de sécurité associés à ces pratiques. Il y est également question de la création et de l'utilisation d'embryons à des fins de recherche. Un mécanisme de protection des renseignements personnels régit la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements médicaux. Le texte constitue l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée. L'Agence conseillera le ministre sur les questions régies par le texte. Elle s'occupera de la délivrance et de l'examen des autorisations, de la collecte et de l'analyse des renseignements médicaux, ainsi que de l'inspection et du contrôle d'application du texte. Le texte prévoit enfin des peines pour ceux qui contreviennent à ses dispositions, à ses règlements d'application ou encore aux conditions d'une autorisation.

C-7***Loi de 2002 sur la sécurité publique**

Le texte modifie certaines lois fédérales et édicte la *Loi de mise en œuvre de la convention sur les armes biologiques ou à toxines* en vue de renforcer la sécurité publique.

C-8***Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada**

Le texte crée Bibliothèque et Archives du Canada, qui succède à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales du Canada, et prévoit la nomination de son administrateur général, dont le titre est « bibliothécaire et archiviste du Canada ». Le texte modifie la *Loi sur le droit d'auteur* en prévoyant une durée de protection plus longue pour les oeuvres non publiées, ou publiées à titre posthume des auteurs décédés avant 1949.

C-9***Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues (engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique)**

Le texte modifie la *Loi sur les brevets* et la *Loi sur les aliments et drogues* afin de faciliter l'accès aux produits pharmaceutiques nécessaires pour remédier aux problèmes de santé publique touchant de nombreux pays en voie de développement et pays les moins avancés, en particulier ceux résultant du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme et d'autres épidémies.

C-11***Loi sur l'autonomie gouvernementale de la première nation de Westbank**

Le texte met en vigueur l'Accord d'autonomie gouvernementale de la première nation de Westbank.

C-12**Loi modifiant le Code criminel (protection des enfants et d'autres personnes vulnérables) et la Loi sur la preuve au Canada**

Le texte modifie le *Code criminel* pour : a) modifier les dispositions sur la pornographie juvénile relatives aux catégories d'écrits qui constituent de la pornographie juvénile et les moyens de défense recevables; b) ajouter une nouvelle catégorie à l'infraction destinée à prévenir l'exploitation sexuelle des adolescents et d'autres mesures visant à accroître la protection des enfants contre une telle exploitation; c) augmenter la peine maximale pour les infractions d'ordre sexuel perpétrées à l'égard des enfants et les infractions visant l'omission de fournir les choses nécessaires à l'existence des enfants ou l'abandon de ceux-ci; d) faire du mauvais traitement d'un enfant une circonstance aggravante pour la détermination de la peine; e) modifier et clarifier les conditions à remplir pour l'utilisation de moyens destinés à faciliter les témoignages, le huis-clos, les ordonnances de non-publication, l'interdiction du contre-interrogatoire de certains témoins par l'accusé et l'utilisation d'enregistrements vidéo; f) créer une infraction de voyeurisme et une autre pour la distribution du matériel voyeuriste.

C-13***Loi modifiant le Code criminel (fraude sur les marchés financiers et obtention d'éléments de preuve)**

Le texte modifie le *Code criminel* et crée deux nouvelles infractions : le délit d'initié et les menaces et représailles envers l'employé qui s'apprête à dénoncer la conduite illégale de l'employeur.

C-14***Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois**

Le texte modifie le *Code criminel* en vue de : a) créer des infractions plus graves pour le fait de poser une trappe qui inflige des lésions corporelles à la victime ou cause sa mort; b) permettre l'usage de force raisonnable à bord d'un aéronef pour empêcher la perpétration d'une infraction susceptible de causer des

dommages graves à l'aéronef ou des blessures aux personnes à son bord; c) modifier la disposition portant sur les mandats de perquisition en matière d'armes; d) créer une exception à l'infraction relative à l'interception de communications privées en vue de la protection des réseaux informatiques. Il modifie la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin d'autoriser l'administration fédérale à prendre les mesures voulues pour protéger ses réseaux informatiques.

C-15***Loi sur le transfèrement international des délinquants**

Le texte abroge et remplace la *Loi sur le transfèrement des délinquants*, énonce les principes régissant le transfèrement international des délinquants et permet au Canada de conclure des ententes administratives à ce sujet.

C-16***Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels**

Le texte prévoit l'enregistrement, dans une banque de données nationale, de certains renseignements concernant les délinquants sexuels. La banque de données fait partie du fichier automatisé des relevés de condamnations criminelles géré par la Gendarmerie royale du Canada. Elle se veut un outil qui aidera les services de police à enquêter sur les crimes de nature sexuelle en leur permettant d'avoir accès à des renseignements à jour et fiables sur les délinquants sexuels. Le texte modifie le *Code criminel* afin de permettre au poursuivant de demander le prononcé d'une ordonnance enjoignant au délinquant sexuel, déclaré coupable ou non responsable criminellement, pour cause de troubles mentaux, de certaines infractions, de se présenter régulièrement à un bureau d'inscription et de fournir des renseignements. Il érige en infraction le défaut de se conformer à l'ordonnance et toute déclaration fautive ou trompeuse. Le texte régit l'accès aux renseignements contenus dans la banque de données, ainsi que leur utilisation et leur communication, et crée une infraction pour sanctionner la violation des règles prévues à cet égard.

C-17***Loi modificative et rectificative (2003)**

Le texte apporte diverses modifications et rectifications à la législation fédérale.

C-18***Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé**

Le texte modifie la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* afin d'autoriser le versement aux provinces d'une contribution supplémentaire de 2 milliards de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. De plus, il modifie cette loi et le *Règlement de 1999 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* afin de prolonger d'un exercice — du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005 — la période pour laquelle un paiement de péréquation peut être versé.

C-20***Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales**

Le texte vise à modifier le nom de 38 circonscriptions électorales.

C-21***Loi modifiant le Tarif des douanes**

Le texte modifie le *Tarif des douanes* en vue de proroger jusqu'au 30 juin 2014 le tarif de préférence général et le tarif des pays les moins développés.

C-22**Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux)**

Le texte modifie le *Code criminel* de façon à regrouper les infractions concernant la cruauté envers les animaux et augmenter les peines maximales.

C-24***Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada**

Le texte modifie la *Loi sur le Parlement du Canada* afin de rendre les personnes qui perdent leur qualité de parlementaire, après avoir atteint l'âge de cinquante ans mais avant d'avoir atteint l'âge de cinquante-cinq ans, admissibles aux régimes d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires auxquels elles seraient admissibles si elles avaient atteint l'âge de cinquante-cinq ans. De plus, il modifie cette loi afin de rendre les anciens parlementaires qui reçoivent une allocation d'invalidité admissibles aux régimes d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires auxquels ils seraient admissibles s'ils recevaient une allocation en vertu de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*.

C-26***Loi de crédits no 4 pour 2003-2004**

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

C-27***Loi de crédits no 1 pour 2004-2005**

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2005.

C-28***Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada**

Le texte modifie la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* afin de retrancher des terres du parc national du Mont-Riding du Canada et de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada pour les ajouter à des réserves indiennes.

C-30***Loi d'exécution du budget de 2004**

Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 23 mars 2004.

Projets de loi d'intérêt public émanant de députés**C-212*****Loi sur les frais d'utilisation**

Roy Cullen, député (Lib.–Etobicoke-Nord, Ontario)

Le texte soumet à l'examen et à l'approbation du Parlement les frais d'utilisation imposés par les organismes de réglementation. Il assure également une plus grande transparence dans l'exercice de leurs activités de recouvrement des coûts et d'établissement des frais en exigeant des consultations participatives auprès des clients et autres bénéficiaires des services avant l'établissement ou la modification des frais d'utilisation.

C-249**Loi modifiant la Loi sur la concurrence**

L'honorable Dan McTeague, député (Lib.–Pickering–Ajax–Uxbridge, Ontario)

Le texte modifie la *Loi sur la concurrence* afin de préciser les pouvoirs du Tribunal de la concurrence de rendre ou non une ordonnance dans le cas d'un fusionnement si des gains en efficacité sont prévus ou si une position dominante dans un marché serait créée ou renforcée.

C-250***Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse)**

Svend Robinson, député (NPD–Burnaby–Douglas, Colombie-Britannique)

Le texte modifie la définition de « groupe identifiable » concernant la question de la propagande haineuse dans le *Code criminel* pour y inclure toute section du public qui se différencie des autres par l'orientation sexuelle.

C-260***Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite)**

L'honorable John McKay, député (Lib.–Scarborough-Est, Ontario)

Le texte modifie la *Loi sur les produits dangereux* en ajoutant à la liste des produits interdits les cigarettes qui ne satisfont pas aux exigences de la norme d'inflammabilité fixée par règlement.

C-300**Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales**

Marlene Catterall, députée (Lib.–Ottawa-Ouest–Nepean, Ontario)

Le texte vise à modifier le nom de 14 circonscriptions électorales.

Projets de loi d'intérêt privé émanant de sénateurs**S-15*****Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Queen's Theological College**

Sénateur Lowell Murray, C.P. (PC–Pakenham, Ontario)

Ce texte apporte les modifications suivantes à la loi constituant le Queen's Theological College en corporation : a) il apporte des modifications à la composition et au rôle du conseil d'administration de la corporation; b) il modifie la représentation du Collège au Sénat de l'Université Queen's à Kingston; c) il prévoit des modifications accessoires et de forme.

Progrès de la législation étudiée par le Sénat

3^e session, 37^e législature (du 2 février au 23 mai 2004)

Le tableau suivant montre à quelle étape était rendu chaque projet de loi au moment de la dissolution. Vous trouverez le sommaire de chaque projet de loi à la rubrique « Activités législatives » à la page 2.

Projets de loi d'intérêt public émanant de sénateurs

Projet de loi	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
S-2			Transports et communications 6 mai			
S-3			Affaires juridiques et constitutionnelles			
S-4					11 mars	
S-5					5 février	
S-6			Affaires juridiques et constitutionnelles 21 avril			
S-7			Projet de loi retiré conformément à la décision du Président 23 mars			
S-8					11 mars	
S-9	5 février					
S-10	10 février					
S-11			Affaires juridiques et constitutionnelles 22 avril			
S-12			Finances nationales			
S-13	19 février					
S-14			Banques et commerce			
S-16			Affaires sociales, sciences et technologie			
S-17					6 mai	
S-18	13 mai					

Progrès de la législation étudiée par le Sénat

(suite)

Projets de loi d'intérêt public présentés par le gouvernement à la Chambre des communes

Projet de loi	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
C-3						14 mai
C-4						31 mars
C-5						11 mars
C-6						29 mars
C-7						6 mai
C-8						22 avril
C-9						14 mai
C-11						6 mai
C-12	13 mai					
C-13						29 mars
C-14						22 avril
C-15						14 mai
C-16						1 ^{er} avril
C-17						6 mai
C-18						29 mars
C-20						14 mai
C-21						29 avril
C-22			Affaires juridiques et constitutionnelles			
C-24						14 mai
C-26						31 mars
C-27						31 mars
C-28						14 mai
C-30						14 mai

Projets de loi d'intérêt public émanant de députés

Projet de loi	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
C-212						31 mars
C-249			Banques et commerce 12 mai			
C-250						29 avril
C-260						31 mars
C-300	3 février					

Projets de loi d'intérêt privé émanant de sénateurs

Projet de loi	1 ^{re} lecture	2 ^e lecture	Comité	Rapport	3 ^e lecture	Sanction royale
S-15						1 ^{er} avril

ACTIVITÉS DES COMITÉS

Les comités ont trois grandes fonctions : (1) examiner à la loupe les projets de loi; (2) faire des études sur des enjeux politiques; (3) analyser les propositions de dépenses du gouvernement. Les comités sénatoriaux se composent de cinq à quinze sénateurs qui invitent à comparaître devant eux des spécialistes du projet de loi à l'étude et des Canadiens visés par ce projet de loi. Ils terminent leur étude d'un projet de loi par l'analyse article par article de ce projet de loi et présentent ensuite un rapport à l'ensemble du Sénat.

Vous trouverez dans les lignes suivantes les faits saillants des activités des comités du Sénat, notamment les rapports publiés et les projets de loi étudiés durant la 3^e session de la 37^e législature (du 2 février au 23 mai 2004).

Pour obtenir des renseignements antérieurs à cette période ou pour avoir plus d'information, vous pouvez consulter le site www.parl.gc.ca et cliquer sur le lien « Travaux des comités », ou communiquer avec la Direction des comités du Sénat au 1 800 267-7362.

Affaires étrangères

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi et autres questions concernant les relations étrangères et les relations avec le Commonwealth en général, y compris : 1) les traités et accords internationaux; 2) le commerce extérieur; 3) l'aide à l'étranger; 4) la défense et 5) les affaires territoriales et côtières.

Rapports publiés : Dans son rapport *Mexique : l'autre partenaire au sein de l'ALENA (Volume 3)* publié le 30 mars, le Comité examine les répercussions positives et négatives de l'ALENA sur le Mexique et l'état des relations commerciales entre nos deux pays. Il présente six recommandations, dont trois cherchent à promouvoir les relations bilatérales, une vise à étudier les succès que le Mexique a obtenus hors de l'ALENA et deux visent à renforcer le rôle du Canada au sein de l'ALENA. Troisième volume d'un vaste examen des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis d'une part et entre le Canada et le Mexique d'autre part, ce rapport est disponible en version électronique à l'adresse suivante : www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp

Activités : Le 21 avril, le Comité, en collaboration avec le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, a tenu une réunion pour accueillir Sa Sainteté le 14^e dalaï lama et la délégation qui l'accompagnait.

Projets de loi étudiés : C-9 (*Loi modifiant la Loi sur les brevets et la Loi sur les aliments et drogues*)

Affaires juridiques et constitutionnelles

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre question concernant les affaires juridiques et constitutionnelles en général, y compris : 1) les relations fédérales-provinciales; 2) l'administration de la justice, la réforme des lois et autres questions connexes; 3) le corps judiciaire; 4) toutes les affaires essentiellement juridiques; 5) les projets de loi privés non confiés spécifiquement à un autre comité, y compris ceux qui concernent le mariage et le divorce.

Activités : Le Comité a été chargé d'étudier les pétitions demandant au Sénat de déclarer Ottawa ville bilingue.

Projets de loi étudiés : S-3 (*Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur le Parlement du Canada (présidence du Sénat)*), S-6 (*Loi modifiant le Code criminel (loteries)*), S-11 (*Loi sur l'abrogation des lois*), S-15 (*Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Queen's Theological College*), C-3 (*Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi de l'impôt sur le revenu*), C-5 (*Loi sur la date de prise d'effet du décret de représentation électorale de 2003*), C-14 (*Loi modifiant le Code criminel et d'autres lois*), C-15 (*Loi sur le transfèrement international des délinquants*), C-16 (*Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*), C-17 (*Loi modificative et rectificative (2003)*), C-20 (*Loi visant à modifier le nom de certaines circonscriptions électorales*), C-22 (*Loi modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux)*), C-250 (*Loi modifiant le Code criminel (propagande haineuse)*)

Affaires sociales, sciences et technologie

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant de près ou de loin les affaires sociales, les sciences et la technologie en général, y compris : 1) les affaires des anciens combattants; 2) les affaires des Indiens et des Inuits; 3) les affaires culturelles et les arts; 4) les affaires ouvrières et sociales; 5) la santé et le bien-être; 6) les pensions; 7) le logement; 8) la condition physique et le sport amateur; 9) l'emploi et l'immigration; 10) les affaires des consommateurs; 11) les affaires de la jeunesse.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier les questions qu'ont suscitées le dépôt de son rapport final sur le système de soins de santé au Canada en octobre 2002 et les développements subséquents. Il a notamment été chargé d'examiner la santé mentale et la maladie mentale.

Projets de loi étudiés : S-16 (*Loi modifiant la Loi sur le droit d'auteur*), S-17 (*Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté*), C-6 (*Loi sur la procréation assistée*), C-8 (*Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*), C-24 (*Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada*)

Agriculture et forêts

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi et toute autre affaire concernant l'agriculture et les forêts en général, ainsi que tout ce qui a trait à la Commission canadienne du blé.

Rapports publiés : Le 15 avril, le Comité a publié le rapport intérimaire *La crise de l'ESB Leçons pour l'avenir* qui donnait un aperçu de la situation et des problèmes actuels et proposait une approche à long terme pour garantir au secteur bovin une plus grande sécurité et une meilleure stabilité. Le Comité a recommandé : 1) que le gouvernement réserve une partie du financement de capitaux de risque annoncé dans le budget à l'accroissement de l'abattage à valeur ajoutée dans le secteur de l'élevage bovin dans l'ouest et l'est du Canada, et élabore en collaboration avec l'industrie une politique à long terme en matière de transformation à valeur ajoutée dans ce secteur; et 2) que le Canada et ses partenaires nord-américains se servent des leçons de la crise de l'ESB et des recommandations de l'OIE pour améliorer l'harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires et, dans ce but, qu'ils mettent sur pied un secrétariat permanent agricole de l'ALENA qui aurait pour mandat d'utiliser ces normes et de produire des rapports contenant des recommandations sur les actions que les partenaires de l'ALENA pourraient prendre afin de réguler les échanges commerciaux quand un problème sanitaire ou phytosanitaire survient. Ce rapport intérimaire est disponible à l'adresse suivante : www.senate-senat.ca/agfo.asp

Activités : Le Comité a reçu l'autorisation d'examiner les questions liées au développement et à la commercialisation de produits agricoles, agroalimentaires et forestiers à valeur ajoutée sur les marchés national et international. Il a également été autorisé à entendre les témoignages d'individus et de représentants d'organismes sur l'état actuel et les perspectives d'avenir de l'agriculture et des forêts au Canada.

Banques et commerce

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant les banques et le commerce en général, y compris : 1) les banques, les assurances, les sociétés fiduciaires, les compagnies de prêt, les sociétés de crédit et les caisses populaires; 2) les douanes et accises; 3) la législation fiscale; 4) les brevets et droits d'auteur; 5) les affaires des corporations; 6) les faillites.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier les taux de crédit, à examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international, et à examiner, afin d'en faire rapport, les questions traitant de dons de charité au Canada. De plus, David Dodge, gouverneur de la Banque du Canada, a comparu devant le Comité le mardi 20 avril pour examiner les tendances économiques et financières dans le cadre de la stratégie de contrôle de l'inflation du Canada.

Projets de loi étudiés : S-14 (*Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur*), C-13 (*Loi modifiant le Code criminel (fraude sur les marchés financiers et obtention d'éléments de preuve)*), C-21 (*Loi modifiant le Tarif des douanes*), C-249 (*Loi modifiant la Loi sur la concurrence*)

Droits de la personne

Le Comité a pour mandat d'examiner des questions touchant les droits de la personne en général.

Activités : Le Comité a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les aspects juridiques clés ayant une incidence sur la question des biens immobiliers matrimoniaux situés sur une réserve en cas de rupture d'un mariage ou d'une union de fait ainsi que leur contexte politique particulier.

Énergie, environnement et ressources naturelles

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire concernant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles en général, y compris : 1) les mines et les ressources naturelles autres que les pêches et les forêts; 2) les oléoducs, les lignes de transmission et le transport de l'énergie; 3) l'environnement; 4) d'autres questions relatives à l'énergie.

Activités : Le Comité a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, de nouvelles questions relatives à son mandat, notamment : 1) la situation actuelle et l'orientation future des ressources énergétiques du Canada sur les plans de la production, de la distribution, de la consommation, du commerce, de la sécurité et de la durabilité; 2) les défis environnementaux du Canada, y compris ses décisions concernant le changement climatique mondial, la pollution atmosphérique, la biodiversité et l'intégrité écologique; 3) la gestion et l'exploitation durables des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont l'eau, les minéraux, les sols, la flore et la faune; 4) les obligations du Canada issues de traités internationaux touchant l'énergie, l'environnement et les ressources naturelles, et leur incidence sur le développement économique et social du Canada.

Projets de loi étudiés : S-8 (*Loi sur les motomarines*), C-28 (*Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada*), C-260 (*Loi modifiant la Loi sur les produits dangereux (cigarettes à inflammabilité réduite)*)

Finances nationales

Le Comité a pour mandat d'examiner les dépenses effectuées par le gouvernement et d'examiner le rapport du vérificateur général.

Activités : Le Comité a étudié le chapitre 1, *Les technologies de l'information : le Gouvernement en direct*; le chapitre 2, *La reddition de comptes et l'éthique au gouvernement*; le chapitre 3, *Le Programme de commandites*; et le chapitre 4, *Les activités de publicité*, du rapport de la vérificatrice générale du Canada qui a été présenté à la Chambre des communes en novembre 2003 et déposé au Sénat du Canada le 10 février 2004. Il a aussi examiné le Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2003-2004, le Budget principal des dépenses déposé au Parlement pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005, et la motion approuvant la nomination de Maria Barrados, d'Ottawa (Ontario), à titre de présidente de la Commission de la fonction publique pour une période de sept ans.

Projets de loi étudiés : S-12 (*Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada (modernisation du régime de l'emploi et des relations de travail)*), C-18 (*Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé*), C-27 (*Loi de crédits n° 1 pour 2004-2005*), C-30 (*Loi d'exécution du budget de 2004*), C-212 (*Loi concernant les frais d'utilisation*)

Langues officielles

Le Comité a pour mandat d'étudier des questions concernant les langues officielles en général.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier l'application de la *Loi sur les langues officielles* et des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi, ainsi que les rapports de la commissaire aux langues officielles, de la présidente du Conseil du Trésor et de la ministre du Patrimoine canadien.

Projet de loi étudié : S-4 (*Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais)*)

Pêches et océans

Le Comité examine les lois et autres questions concernant les pêches en général.

Rapports publiés : Le 2 avril, le Comité a publié en trois langues (anglais, français et inuktitut) le rapport *Les pêches au Nunavut : allocations de quotas et retombées économiques* dans lequel il demande au gouvernement du Canada de donner suite au protocole d'entente sur les pêches émergentes qu'il a signé avec le gouvernement du Nunavut en août 2000. Le rapport porte en grande partie sur la Baffin Fisheries Coalition (BFC), une société sans but lucratif qui compte six organisations de chasseurs et de trappeurs et cinq autres organisations inuites. Il fait ressortir les préoccupations exprimées par certains membres de la BFC au sujet du contrôle et de la direction de ce groupe. Ce rapport est disponible en version électronique à l'adresse suivante : www.senate-senat.ca/nunavut-quota.asp.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier des questions relatives aux stocks chevauchants et à l'habitat du poisson.

Peuples autochtones

Le Comité a pour mandat d'examiner les projets de loi ainsi que toute autre affaire au sujet des peuples autochtones du Canada.

Activités : Le Comité a été autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, les dépenses fédérales prévues dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005 et dans le Budget fédéral de mars 2004 en ce qui concerne les programmes et les services offerts aux communautés des Premières nations par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Projet de loi étudié : C-11 (*Loi sur l'autonomie gouvernementale de la première nation de Westbank*)

Règlement, procédure et droits du Parlement

Le Comité a pour mandat de proposer des modifications au Règlement du Sénat, d'examiner toute question de privilège et d'en faire rapport au besoin, et d'étudier les ordres et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier un code de déontologie pour les sénateurs.

Projet de loi étudié : C-4 (*Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence*)

Sécurité nationale et défense

Le Comité examine les questions concernant la défense et la sécurité en général. Le Sous-comité des anciens combattants est chargé d'étudier diverses questions touchant les anciens combattants canadiens.

Rapports publiés : Dans son rapport *Les urgences nationales : Le Canada fragile en première ligne* publié le 30 mars, le Comité a examiné les interactions entre planificateurs et exécutants fédéraux, provinciaux et municipaux en matière de protection civile. Ce rapport renferme 19 recommandations visant à améliorer la capacité d'intervention du Canada en cas d'urgence. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez visiter le site www.sen-sec.ca.

Activités : Le Comité a été autorisé à étudier la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada, ainsi que les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada.

Transports et communications

Le Comité examine les lois et les questions touchant les transports et les communications par voie de terre, d'air, d'eau et d'espace, le tourisme, les transports publics, ainsi que la navigation, le transport maritime et les voies navigables.

Rapports publiés : Dans son *Rapport intérimaire sur les médias canadiens d'information* publié le 1^{er} avril dernier, le Comité a examiné l'état actuel des industries de médias canadiennes; les tendances et les développements émergents au sein de ces industries; le rôle, les droits, et les obligations des médias dans la société canadienne; et les politiques actuelles et futures appropriées par rapport à ces industries. Ce rapport est disponible en version électronique à l'adresse suivante : www.senate-senat.ca/transcom.asp.

Projets de loi étudiés : S-2 (*Loi anti-pourriel*), C-7 (*Loi de 2002 sur la sécurité publique*)

ACTIVITÉS INTERPARLEMENTAIRES

Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Du 21 au 23 janvier, une délégation de la section canadienne de l'APF a participé à la **réunion du Bureau de l'APF** qui avait lieu à Cayenne (Guyane française). Le député Bernard Patry (Lib.–Pierrefonds–Dollard, Québec), président de la section canadienne, était accompagné par le vice-président de la section canadienne, le sénateur Pierre De Bané (Lib.–De la Vallière, Québec).

À l'invitation de la section mauricienne, la **Commission politique de l'APF** s'est réunie à Nouakchott (Mauritanie) du 6 au 9 mars. La section canadienne était représentée par le député Bernard Patry (Lib.–Pierrefonds–Dollard, Québec), qui détient également le poste de premier vice-président de l'APF.

Par ailleurs, le sénateur Pierre De Bané (Lib.–De la Vallière, Québec) a présidé la **Commission des affaires parlementaires de l'APF** qui s'est réunie à Vientiane (Laos) du 7 au 10 avril.

À l'invitation de la section roumaine, la **Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF** s'est réunie à Bucarest (Roumanie), du 15 au 18 avril 2004. La section canadienne était représentée par la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool (Lib.–Tracadie, Nouveau-Brunswick), vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF.

Du 24 au 27 mai, la sénatrice Losier-Cool (Lib.–Tracadie, Nouveau-Brunswick) participait également, à titre de rapporteure, aux travaux de la



Commission de la coopération et du développement de l'APF réunie à Marrakech (Maroc).

Le 25 mars, 10 personnalités canadiennes ont été décorées de l'**Ordre de la Pléiade** par la section canadienne de l'APF lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'édifice du Centre du Parlement. C'est le sénateur Jean-Robert Gauthier (Lib.–Ottawa–Vanier, Ontario), ex-président de l'APF, décoré du grade de Grand Croix, qui a remis les insignes aux récipiendaires. La sénatrice Viola Léger (Lib.–Acadie, Nouveau-Brunswick) a été décorée du grade d'Officier. On reconnaît le sénateur Gauthier à l'arrière, au centre, et la sénatrice Léger, deuxième à partir de la gauche dans la première rangée.

Association parlementaire Canada-Afrique

Le **Comité exécutif** de l'Association parlementaire Canada-Afrique a tenu sa première réunion le 11 décembre 2003. Les membres ont discuté d'un plan de travail prévoyant des séances d'information détaillée avec des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La sénatrice Raynell Andreychuk (C.–Saskatchewan) copréside ce comité.

Le 11 mars, l'Association, la sénatrice Mobina Jaffer (Lib.–Colombie-Britannique) et des membres du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité (CCFPS) ont organisé une **table ronde commémorant le 10^e anniversaire du génocide rwandais**. À cette occasion, des membres de la communauté rwandaise de la région, dont des survivants du génocide, se sont joints aux parlementaires et aux représentants d'Affaires étrangères Canada, de l'ACDI et du CCFPS.

Les participants rwandais ont parlé de la situation actuelle au Rwanda. Ils ont terminé la table ronde par une visite au Sénat. Prenant place à la tribune, ils ont été salués et invités à écouter les déclarations des sénateurs sur le génocide rwandais.

Association législative Canada-Chine

La **6^e réunion bilatérale de l'Association législative Canada-Chine** a eu lieu au Canada du 19 au 29 septembre 2003. Il s'agissait de la troisième visite au Canada d'une délégation chinoise depuis la création de cette association en novembre 1998.

Les thèmes suivants ont notamment été abordés :

- le point de vue du Canada sur l'actuelle ronde de négociations de l'OMC (la ronde de Doha);
- la situation de l'industrie automobile dans le monde;
- l'accord de Kyoto et les problèmes touchant son application;
- la réforme démocratique du Parlement canadien.

Dans le cadre de cette visite, les délégués canadiens et chinois ont pu examiner des dossiers nationaux et internationaux, rencontrer des responsables gouvernementaux et discuter avec des parlementaires et différents représentants de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique pour se renseigner sur les administrations provinciales et municipales. Une attention spéciale a été portée aux secteurs de l'aéronautique et de l'agriculture.

La délégation canadienne était dirigée par le sénateur Jack Austin (Lib.–Vancouver South, Colombie-Britannique), leader du gouvernement au Sénat, et comprenait le sénateur Joseph Day (Lib.–Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick).

Des membres de l'Association législative Canada-Chine et du Groupe interparlementaire Canada-Japon ont participé à la **12^e assemblée annuelle du Forum parlementaire de l'Asie-Pacifique (FPAP)** qui a eu lieu à Beijing du 12 au 14 janvier. Les sénateurs Marcel Prud'homme (Ind.–La Salle, Québec), Marie-P. Poulin (Lib.–Nord de l'Ontario), coprésidente du Groupe interparlementaire Canada-Japon, et Joseph Day (Lib.–Saint John-Kennebecasis, Nouveau-Brunswick), coprésident de l'Association législative Canada-Chine, étaient présents.

Cette assemblée annuelle a donné lieu à des discussions approfondies sur la politique, la sécurité, l'économie et la coopération pour favoriser la stabilité et la prospérité de la région de l'Asie-Pacifique.

Association parlementaire Canada-Europe (APCE)

L'APCE a délégué six parlementaires à la **conférence interparlementaire ayant pour thème le Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes** qui avait été organisée par le Parlement européen à Strasbourg, en France, les 20 et 21 novembre 2003.

Dirigée par le président de l'Association, le député Charles Caccia (Lib.–Davenport, Ontario), la délégation comprenait les sénateurs Colin Kenny (Lib.–Rideau, Ontario) et John Lynch-Staunton (C.–Grandville, Québec), ainsi que les députés Francine Lalonde (BQ–Mercier, Québec) et John Herron (PC–Fundy–Royal, Nouveau-Brunswick). Cette conférence a permis de constater que, bien que des stratégies de non prolifération soient cruciales, c'est le besoin de cohérence politique qui est le plus flagrant à l'heure actuelle.

La sénatrice Isobel Finnerty (Lib.–Ontario) s'est rendue à l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe afin d'assister à la réunion de la **Commission des questions économiques** qui se tenait à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) à Londres, les 22 et 23 janvier. La sénatrice Finnerty a eu droit à une séance d'information de M. Scott Clark, directeur exécutif pour le Canada à la BERD, portant sur deux questions intéressant vivement le Canada : l'importance accordée aux droits de la personne dans les décisions de financement de projets et

les conséquences de l'élargissement de l'Union européenne pour la BERD. Lors de cette réunion, il a également été question des pays en transition, de l'évaluation des projets, de la contrefaçon, de l'éthique d'entreprise en Europe, et d'organismes économiques internationaux.

Une délégation de quatre parlementaires s'est ensuite rendue à Strasbourg pour assister à la **première partie de la Session ordinaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)** du 26 au 30 janvier. Les sénateurs Isobel Finnerty (Lib.–Ontario) et Consiglio Di Nino (C.–Ontario) étaient présents, ainsi que les députés Charles Caccia (Lib.–Davenport, Ontario) et Clifford Lincoln (Lib.–Lac-Saint-Louis, Québec). Même si les délégués du Canada assistaient à cette rencontre à titre d'observateurs, ils pouvaient participer aux débats. Le sénateur Di Nino a donc fait une intervention sur les répercussions indirectes du terrorisme sur la démocratie et les droits de la personne.

Du 10 au 13 mars, le sénateur Peter Stollery (Lib.–Bloor & Yonge/Toronto, Ontario) est allé à Dublin et à La Haye en tant que membre d'une délégation présidée par le député Charles Caccia (Lib.–Davenport, Ontario) pour rencontrer des représentants du **Parlement européen**.

Les 18 et 19 avril, le sénateur Alasdair Graham (Lib.–The Highlands, Nouvelle-Écosse) et les députés Charles Caccia (Lib.–Davenport,

Ontario) et Gary Lunn (C.–Saanich–Gulf Islands, Colombie-Britannique) ont assisté au **Forum interparlementaire sur le dialogue transatlantique**. Le dialogue transatlantique comme moyen de promouvoir la stabilité démocratique, ainsi que la prévention et le règlement des conflits figuraient à l'ordre du jour des discussions. Le sénateur Graham a parlé de l'importance de reconnaître que les Européens et les Nord-Américains partagent de nombreux principes et valeurs. Il a également souligné la nécessité d'accroître la coopération.

La sénatrice Marilyn Trenholme Counsell (Lib.–Nouveau-Brunswick) a représenté le Sénat à la **deuxième partie de la Session ordinaire de l'APCE** qui a eu lieu du 26 au 30 avril. La délégation canadienne, dirigée par le député Roy Cullen (Lib.–Etobicoke-Nord, Ontario), comprenait les députés Reed Elley (C.–Nanaimo–Cowichan, Colombie-Britannique) et Grant McNally (C.–Dewdney–Alouette, Colombie-Britannique). La sénatrice Trenholme Counsell a participé à un débat sur l'euthanasie et cité, lors de son intervention, des rapports sur les soins palliatifs que le Sénat avait publiés en 1995 et en 2000.

Association interparlementaire Canada-France

Une délégation canadienne s'est rendue à Paris pour une **réunion du Comité permanent** les 24 et 25 février. Les sénateurs Lise Bacon (Lib.–De la Durantaye, Québec) et Jean-Claude Rivest (C.–Stadacona, Québec) y représentaient le Sénat. Les sujets abordés étaient les suivants :

- La sénatrice Bacon explique la teneur et la portée du discours du Trône.
- Le sénateur Rivest explique le concept du Conseil de la fédération et ses implications sur l'évolution du fédéralisme canadien.
- La section française explique la teneur du projet de loi sur la décentralisation. Les départements de la France seraient dorénavant responsables des routes, de la formation professionnelle, de certains aéroports. Pour financer cela, le gouvernement versera une partie de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) aux départements.
- La délégation canadienne a dû répondre aux interrogations des parlementaires français sur le dossier des commandites et sur la question des bateaux du premier ministre Paul Martin.
- La délégation a eu des échanges fructueux sur la question du port du voile en France versus le modèle d'intégration canadien.

M. Claude Laverdure, ambassadeur du Canada en France, a offert un dîner officiel au cours duquel la délégation a pu poursuivre des discussions avec des parlementaires français.

Le 1^{er} avril, le sénateur Bacon a offert un dîner en l'honneur de M. Raymond Chrétien, ancien ambassadeur du Canada, afin de souligner sa contribution à l'Association. Outre le sénateur Bacon, les sénateurs Shirley Maheu (Lib.–Rougemont, Québec) et Gérald Beaudoin (C.–Rigaud, Québec) ont également assisté à la réception.

Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

Une délégation de douze membres de la section canadienne du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis, dirigée par le sénateur Jerry Grafstein (Lib.–Metro Toronto, Ontario) et la députée Susan Whelan (Lib.–Essex, Ontario), s'est rendue à Washington, D.C., à la mi-mars pour **rencontrer des membres de la Chambre des représentants des États-Unis**.

La délégation comprenait le Président du Sénat, Dan Hays (Lib.–Calgary, Alberta), ainsi que les sénateurs Donald Oliver (C.–Nouvelle-Écosse) et Len Gustafson (C.–Saskatchewan). Le but de cette visite était de discuter de la crise de la vache folle (ESB), du retraçage des animaux et d'autres questions liées au marché nord-américain des bovins, du bœuf et des aliments pour animaux. La délégation a aussi rencontré des représentants de la Grocery Manufacturers of America et de la National Cattlemen's Beef Association.

Association parlementaire canadienne de l'OTAN

Du 15 au 17 février, l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) a tenu à Bruxelles une **réunion conjointe de la Commission de la défense et de la sécurité, de la Commission de l'économie et de la sécurité et de la Commission politique**. Outre le président de l'Association, le député David Price (Lib.–Compton–Stanstead, Québec), la délégation comprenait les sénateurs Raynell Andreychuk (C.–Saskatchewan), Jane Cordy (Lib.–Nouvelle-Écosse), Joseph Day (Lib.–Saint John–Kennebecasis, Nouveau-Brunswick) et Pierre Claude Nolin (C.–De Salaberry, Québec). Lors de cette réunion, des représentants de l'OTAN ont fait des exposés sur l'expansion récente de l'OTAN et la préparation opérationnelle compte tenu des menaces constantes pour la sécurité dans le monde.

Les sénateurs Cordy et Nolin ont également assisté à la réunion de la **Commission permanente de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN** qui a eu lieu à Oslo du 26 au 28 mars. La réunion a porté sur les priorités opérationnelles de l'Assemblée en 2004.

Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

Une délégation de parlementaires canadiens s'est rendue à Valparaiso, au Chili, du 1^{er} au 3 avril dans le cadre de la **Troisième Assemblée plénière du Forum Interparlementaire des Amériques (FIPA)**. L'honorable Don Boudria (Lib.–Glengarry–Prescott–Russell, Ontario) était, à titre de président de la section canadienne du FIPA, le chef d'une délégation de sept parlementaires composée des sénateurs Céline Hervieux-Payette (Lib.–Bedford, Québec), Mac Harb (Lib.–Ontario), Michel Biron (Lib.–Mille Isles, Québec) et Madeleine Plamondon (Ind.–Les Laurentides, Québec) ainsi que des députés Roy Bailey (C.–Souris–Moose Mountain, Saskatchewan) et Philip Mayfield (C.–Cariboo–Chilcotin, Colombie-Britannique).

Madame Hervieux-Payette a été réélue par acclamation comme présidente du FIPA, pour un autre mandat de deux ans. Nombre de parlementaires ont souligné le travail de Mme Hervieux-Payette à titre de présidente et insisté sur la nécessité de maintenir une continuité à la direction dans les débats du FIPA.

Lors des travaux, des parlementaires provenant de plus d'une vingtaine de pays de l'hémisphère ont discuté de la menace du terrorisme, de la participation des parlementaires aux négociations relatives à la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLEA) et des systèmes économico-budgétaires des Amériques. On peut consulter les recommandations des différents groupes de travail sur la page Web de FIPA (www.e-fipa.org).

Association parlementaire du Commonwealth (APC)

Du 23 au 29 novembre, la section canadienne de l'APC avait organisé à Ottawa le **3^e Colloque parlementaire canadien de l'APC**. Vingt et un participants de pays du Commonwealth étaient inscrits à ce colloque d'une semaine où il a été question du renforcement de la démocratie et des problèmes et solutions concernant le rôle des parlementaires. Malgré la prorogation du Parlement le 12 novembre, les sénateurs et députés membres de l'APC ont pris part à ce séminaire et aux activités s'y rattachant. Les sénatrices Jane Cordy (Lib.–Nouvelle-Écosse) et Joan Cook (Lib.–Terre-Neuve-et-Labrador) y ont joué un rôle actif.

Le 19 avril, le Président du Sénat, Dan Hays, a représenté le Canada à la cérémonie d'ouverture de la réunion semestrielle du **Comité exécutif de l'APC** à Kampala, en Ouganda. Le sénateur Hays, qui représentait Peter Milliken, Président de la Chambre des communes et président du Comité exécutif, a aussi assisté aux réunions à huis clos de ce comité. Le sénateur David Smith (Lib.–Cobourg, Ontario) était également présent à titre d'observateur. Le Canada sera l'hôte de la prochaine conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth qui aura lieu en septembre prochain à Québec et à Toronto. Le Président Hays et le sénateur Smith ont tous deux invité les membres du Comité exécutif à approuver le programme de la conférence.

Cette année, c'est le sénateur Terry Stratton (C.–Red River, Manitoba) qui était délégué pour participer à la **visite annuelle de l'APC au Royaume-Uni**. Le sénateur Stratton s'est donc rendu au Royaume-Uni du 15 au 21 mai, profitant de l'occasion pour établir de nouveaux liens avec des parlementaires de divers pays du Commonwealth.

Le **16^e Colloque parlementaire de l'APC** a eu lieu du 16 au 23 mai à Kuala Lumpur, en Malaisie. Cette année, le sénateur Laurier LaPierre (Lib.–Ontario) représentait la section canadienne à ce colloque qui se déroulait dans la région du Pacifique. Conférencier principal, il a traité de la relation entre le Parlement, le pouvoir exécutif et la fonction publique.

Union interparlementaire (UIP)

Une délégation canadienne s'est rendue à Mexico du 18 au 23 avril pour assister à la **110^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP)** qui avait été organisée par le Sénat mexicain. La délégation comprenait les sénateurs Donald Oliver (C.–Nouvelle-Écosse), premier vice-président du Groupe canadien de l'UIP, Joan Fraser (Lib.–De Lorimier, Québec), Sharon Carstairs (Lib.–Manitoba), et Marcel Prud'homme (Ind.–La Salle, Québec).

Ce sont surtout le conflit israélo-palestinien et diverses questions de genre et de droits de la personne qui ont fait l'objet des discussions et qui ont retenu l'attention des médias. Le sénateur Oliver a assisté aux rencontres de la Commission du développement durable, du financement et du commerce, et le sénateur Prud'homme a participé aux réunions de la Commission de la paix et de la sécurité internationale. La sénatrice Carstairs a pour sa part assisté aux réunions de la Commission de la démocratie et des droits de l'homme et a aussi agi comme rapporteure pour le comité de rédaction chargé d'examiner le point inscrit d'urgence à l'ordre du jour (le conflit israélo-palestinien).

Deux déléguées canadiennes ont été élues à des postes importants au sein des comités et commissions durant la 110^e Assemblée. Il s'agit de la sénatrice Joan Fraser, qui a été élue à la présidence du Comité de coordination des femmes parlementaires, et de la sénatrice Carstairs, qui a été élue membre suppléante au sein de la Commission de la démocratie et des droits de l'homme.

Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)

En tant que chef adjoint de l'équipe d'observateurs de l'AP OSCE, le sénateur Jerry Grafstein (Lib.-Metro Toronto, Ontario) a assisté aux élections présidentielles du 4 janvier en Géorgie. L'équipe d'observateurs a indiqué que des progrès importants avaient été enregistrés par rapport aux élections précédentes et que, de plus en plus, le pays respectait les engagements internationaux et les normes applicables à des élections démocratiques.

La 3^e session d'hiver de l'AP OSCE s'est tenue les 19 et 20 février à Vienne. Le secrétaire général Spencer Oliver a présenté le rapport du trésorier au nom du sénateur Grafstein, qui ne pouvait assister à la rencontre.

Les 23 et 24 avril, le sénateur Grafstein et le député Clifford Lincoln (Lib.-Lac-Saint-Louis, Québec) ont participé à la **réunion du bureau élargi** à Copenhague. En tant que trésorier, le sénateur Grafstein a souligné l'excellente situation financière de l'AP OSCE.

Le sénateur Grafstein a également accompagné une délégation ministérielle à une **conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme** qui avait lieu à Berlin le 28 avril.

EN VEDETTE



Une lourde responsabilité

Débuts remarquables de la nouvelle porteuse de la masse au Sénat

En entrant dans l'enceinte du Sénat le 2 février dernier, à l'occasion de la cérémonie du discours du Trône qui marquait l'ouverture de la 3^e session de la 37^e législature, **Jan Potter** faisait également sa marque dans l'histoire, devenant la **première femme à porter la masse**. Pas mal, pour une première journée à ce poste!

« J'avais le trac, mais quand la cérémonie a commencé, tout s'est bien passé », a-t-elle déclaré.

Faite de cuivre et d'or et mesurant 1,6 mètre, la masse dont Mme Potter est maintenant responsable a été fabriquée au milieu du XIX^e siècle. Elle symbolise l'autorité royale, le privilège parlementaire ainsi que les pouvoirs du Sénat et de son Président.

Dans le cadre de ses fonctions, Mme Potter doit soulever la masse (qui pèse 16 kg ou 35 lb), la transporter tout au long du défilé du Président, qui ouvre chaque séance du Sénat, et la déposer sur le Bureau en ayant soin de diriger la couronne vers le Trône.

« Il m'a fallu une certaine préparation, mais je peux maintenant dire que j'ai acquis la force nécessaire pour relever ce défi », déclare en souriant Mme Potter. « J'ai fabriqué une fausse masse de 35 lb à la maison pour m'habituer à lever ce poids et à le porter ».

Total des sièges au Sénat

(le 23 mai 2004)

Parti libéral	64
Parti conservateur	25
Indépendant	5
Progressiste-conservateur	3
Sièges vacants	8
Québec (3)	
Alberta (2)	
Nouveau Brunswick (1)	
Nouvelle-Écosse (1)	
Saskatchewan (1)	

Total **105**



VISITES DIPLOMATIQUES DU PRÉSIDENT

Royaume-Uni

Le Président Dan Hays et les sénateurs Alasdair Graham, C.P. (Lib.–The Highlands, Nouvelle-Écosse) et Norman Atkins (PC–Markham, Ontario) ont effectué une visite de travail au Royaume-Uni du 2 au 7 décembre 2003.

À Westminster, la délégation a rencontré les parlementaires suivants : lord Falconer of Thornton, lord chancelier; la baronne Amos, leader de la Chambre des lords; et Michael Martin, Président de la Chambre des communes. Les discussions ont porté sur les réformes récentes de la Chambre des lords, le code de déontologie et le registre des intérêts, la présidence de la Chambre des lords (abolition de la charge de lord chancelier), ainsi que les propositions faites pour moderniser la Chambre des lords.

Allemagne

Du 24 au 27 janvier, le Président Hays a dirigé une délégation comprenant les sénateurs Colin Kenny (Lib.–Rideau, Ontario) et Brenda Robertson (C.–Riverview, Nouveau-Brunswick) qui se rendait en Allemagne dans le cadre d'une visite de travail.

La délégation a rencontré M. Dieter Althaus, Président du Bundesrat (Chambre haute), M. Norbert Lammert, vice-président du Bundestag (Chambre basse), M. Wolfgang Boehmer, ministre-président de Saxe-Anhalt au Reichstag, et M. Reinhold Robbe, président du Comité de la défense du Bundestag. Les discussions ont porté sur la répartition des pouvoirs entre les différents paliers de gouvernement, les pouvoirs de taxation, le bicaméralisme et la façon dont les Chambres hautes de ces deux pays sont perçues par la population.

La délégation a également rencontré M. Mathais Jopp, directeur de l'Institut pour la politique européenne.

Slovénie

Après leur visite en Allemagne, le Président Hays et les sénateurs Kenny et Robertson se sont rendus en Slovénie du 27 au 31 janvier à l'invitation de Son Excellence Janez Susnik, président du Conseil national de la Slovénie. (La Chambre haute, qui compte 40 sièges, joue un rôle strictement consultatif auprès de la Chambre basse ou Assemblée nationale, qui compte 90 sièges, et peut proposer des mesures législatives mais ne peut pas en présenter.)

La délégation a rencontré le président de la République de Slovénie, Janez Drnovšek, le Premier ministre de la Slovénie, Anton Rop, et le président de l'Assemblée nationale, Borut Pahor, pour leur faire connaître l'économie canadienne et les possibilités qu'elle offre aux membres de l'UE en général et à la Slovénie en particulier, pour favoriser l'établissement de liens plus étroits entre le Sénat du Canada et le Conseil national de la Slovénie, et pour améliorer la compréhension des défis communs, tant nationaux qu'internationaux.

À l'Assemblée nationale, la délégation canadienne a assisté au vote historique ratifiant l'accession de la Slovénie à l'Union européenne. La Slovénie est devenue membre à part entière de l'Union européenne et de l'OTAN en mai.

Barbade

Le 8 mars, le Président Hays a représenté le Canada aux funérailles d'État de sir Harold St. John, Premier ministre de la Barbade de mars 1985 à mai 1986 et membre du Parlement pendant 37 ans jusqu'au moment de sa retraite en 2003.

Durant sa brève visite, le Président Hays a rencontré le Président de la Chambre d'assemblée, Ishmael Roett, pour discuter des programmes parlementaires canadiens dans les Caraïbes. Le Président Hays a aussi rencontré le Corps de cadets de la Barbade, qui travaille à l'établissement d'un programme d'échanges avec les cadets du Canada.

France

Du 21 au 25 avril, le Président Hays a effectué une visite de travail en France. Lors de son passage à Paris, il a rencontré Christian Poncelet, Président du Sénat, Don Johnson, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Jocelyne Bourgon, ambassadrice et représentante permanente du Canada à l'OCDE, Bill Ramsay, directeur exécutif adjoint de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et des membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Afrique du Sud

Du 26 au 29 avril, le Président Hays s'est rendu à Pretoria, en Afrique du Sud, où il a représenté le Canada à la cérémonie d'investiture du président récemment réélu Thabo Mbeki. Durant son séjour, qui coïncidait avec le 10^e anniversaire de la fin de l'apartheid, le Président a également rencontré M^{me} Naledi Pandor, ancienne présidente du Conseil national des provinces, qui vient d'être nommée ministre de l'Éducation.

Conférence européenne des Présidents de Parlements

Du 17 au 19 mai, le Président Hays a participé à la Conférence européenne des Présidents de Parlements organisée à Strasbourg par le Conseil de l'Europe.

Des représentants parlementaires des 45 États membres du Conseil de l'Europe assistaient à cette conférence, de même que des observateurs du Canada, du Mexique et d'Israël, et de plusieurs autres associations parlementaires dont l'OTAN (l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) et l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe).

Le Président Hays a aussi tenu plusieurs réunions bilatérales avec ses collègues des Pays-Bas, de la Belgique et de la Fédération de Russie, et avec le sénateur Fernando Margain du Mexique.

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Lancement d'un plan d'action national pour les enfants

Le 10 mai, une cérémonie spéciale a eu lieu pour souligner le deuxième anniversaire de la Session extraordinaire des Nations Unies en faveur des enfants et marquer le lancement du document « Un Canada digne des enfants » dans lequel le gouvernement réitère son engagement à l'égard des enfants. La sénatrice Landon Pearson (Lib.–Ontario), qui a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de ce document, est allée le présenter le 22 avril dernier aux Nations Unies, à New York, au nom du gouvernement du Canada. « Le plan d'action « Un Canada digne des enfants » est le fruit d'observations de milliers de Canadiens, notamment des jeunes, qui ont à coeur les droits et le bien-être des enfants », a déclaré la sénatrice Pearson. Le rapport complet est disponible à l'adresse suivante : <http://sen.parl.gc.ca/lpearson/specialsession/index-fr.htm>

Table ronde du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité

Le 5 mai, la sénatrice Mobina Jaffer (Lib.–Colombie-Britannique), présidente du Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité, et la députée Alexa McDonough (NPD–Halifax, Nouvelle-Écosse) ont organisé conjointement une table ronde à laquelle était invitée M^{me} Zahira Kamal, ministre de la Condition féminine en Palestine. La ministre Kamal, qui compte parmi les dirigeantes les plus en vue de Cisjordanie et de la bande de Gaza, défend ardemment les droits des femmes et préconise une participation accrue des femmes en politique. Elle encourage vivement le dialogue et la coopération pacifique entre les femmes de Palestine et d'Israël.

Visite du Secrétaire général des Nations Unies

Le 9 mars dernier, le Président du Sénat, Dan Hays, le Premier ministre Paul Martin et le Président de la Chambre des communes, Peter Milliken, ont accueilli au Parlement Son Excellence Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, son épouse, M^{me} Nane Annan, et la délégation les accompagnant. Lors de sa visite, le Secrétaire général a pris la parole devant les sénateurs et les députés à la Chambre des communes.



Les anciens pages Keli Hogan et Alexandra Spiess. Keli Hogan est aujourd'hui greffière de comité à la Direction des comités du Sénat.

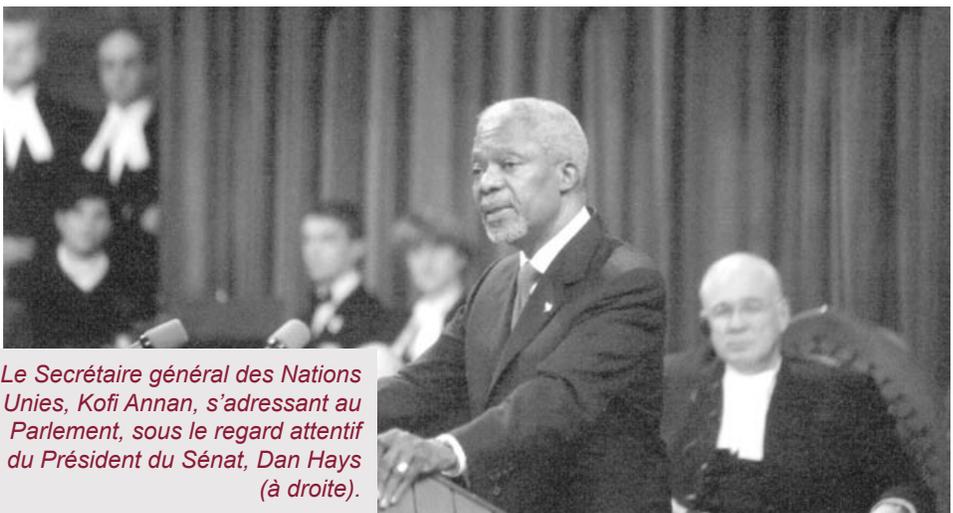
Réunion des anciens pages

Le 14 mai, le Président Dan Hays a accueilli plus de 50 anciens pages sur la Colline du Parlement à l'occasion de leur réunion annuelle.

Chaque année, 15 étudiants inscrits à temps plein à l'université sont choisis dans tout le Canada pour participer au Programme des pages. Depuis l'année scolaire 2003-2004, les pages peuvent obtenir des crédits universitaires pour le travail effectué au Sénat. Les pages du Sénat appuient les sénateurs dans leur travail au Sénat et au sein des comités. Ils amassent et distribuent des documents officiels et servent de messagers pour le Président, les sénateurs et les greffiers au Bureau. Pour en savoir plus sur le Programme des pages, veuillez consulter le site www.parl.gc.ca > Au sujet du Parlement > Programmes pour les jeunes > Programme des pages du Sénat.

Le Forum national étudiant du Commonwealth

Le 3 mai, le Sénat a accueilli en ses murs la table ronde sur des questions d'actualité au Canada organisée dans le cadre du 32^e Forum national étudiant du Commonwealth. Projet issu du chapitre d'Ottawa de la Société royale du Commonwealth, ce forum est, en fait, une session d'une semaine remplie de discussions, de séances de remue-méninges, de simulations et surtout, d'apprentissage. Ces journées de préparation aboutissent à une réunion où des étudiants tiennent le rôle de chefs de gouvernements du Commonwealth et tentent d'en arriver à un consensus sur des résolutions formulées par les délégués. Le thème retenu cette année était « l'alimentation ».



Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, s'adressant au Parlement, sous le regard attentif du Président du Sénat, Dan Hays (à droite).

PRIX ET HONNEURS

Prix D^r Marilyn Trenholme Counsell pour l'alphabétisation de la petite enfance

Le 12 mai, la Literacy Coalition of New Brunswick et la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick ont renommé les prix pour l'alphabétisation de la petite enfance en l'honneur de la **sénatrice Marilyn Trenholme Counsell** (Lib.–Nouveau-Brunswick). Tout au long de sa carrière de médecin, de membre de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, de lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick et de sénatrice, M^{me} Trenholme Counsell a soutenu et encouragé l'alphabétisation de la petite enfance. Les prix, décernés dans six catégories, sont remis à des personnes qui ont contribué de façon importante à l'alphabétisation des enfants de 5 ans ou moins. Pour plus d'information à ce sujet, veuillez consulter le site www.nald.ca/fed.htm.

Prix Distinction de la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie

Le 12 mai, lors du 11^e Gala Distinction de la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie, la **sénatrice Madeleine Plamondon** (Ind.–Les Laurentides, Québec) a reçu le prix Distinction, remis à la personnalité de l'année. Ses longues années à défendre les consommateurs ont été soulignées durant la cérémonie, qui a eu lieu au Centre des arts de Shawinigan.

Prix Distinction remis à un Afro-Canadien

Le 3 avril, un prix Distinction a été remis au **sénateur Donald Oliver** (C.–Nouvelle-Écosse) en reconnaissance de ses réalisations exceptionnelles en politique. Remis chaque année par la revue *Pride News Magazine* de Toronto, ce prix vise à souligner les réalisations et l'excellence

d'Afro-Canadiens dans différents domaines et à nourrir un sentiment de fierté et de dignité au sein de la communauté afro-canadienne.



Liste des 100 Edmontoniens d'étant le plus distingués au cours du siècle

Le 3 mai, le nom du **sénateur Tommy Banks** (Lib.–Edmonton, Alberta) a été ajouté à la liste des 100 Edmontoniens qui se sont le plus distingués au cours du siècle. Dressée sur l'initiative du comité de célébration de la capitale de l'Alberta en cette année marquant le centenaire de la ville, cette liste comprend également des auteurs dramatiques, d'anciens premiers ministres et des légendes du sport. Le sénateur Banks est bien connu comme artiste et musicien de jazz récipiendaire d'un prix Juno.

Prix du duc d'Édimbourg

La division du Nouveau-Brunswick du Prix du duc d'Édimbourg (prix fondé en Grande-Bretagne en 1956 par Son Altesse Royale le duc d'Édimbourg) a rendu hommage à la **sénatrice Marilyn Trenholme Counsell** (Lib.–Nouveau-Brunswick) lors d'un dîner tenu à Fredericton le 3 avril dernier. Présent au Canada depuis 1963, le programme associé au Prix du duc d'Édimbourg a recueilli à ce jour la participation de plus de 150 000 personnes. Un hommage a été rendu à la sénatrice Trenholme Counsell en raison de son dévouement pour les jeunes et les projets d'alphabétisation.

Présidence honoraire du Comité des langues officielles

Le 11 février, le Comité sénatorial permanent des langues officielles a rendu hommage au **sénateur Jean-Robert Gauthier** (Lib.–Ottawa–Vanier, Ontario) en le nommant président honoraire du Comité en reconnaissance de son engagement exceptionnel à l'égard des langues officielles et de l'importante contribution qu'il a faite à ce comité tout au long de sa carrière. Le sénateur Gauthier prendra sa retraite du Sénat le 22 octobre prochain.

NOMINATION

Sénateur

Le 10 décembre 2003, **Jim Munson** (Lib.–Ottawa/Canal Rideau, Ontario) a été nommé au Sénat par la gouverneure générale Adrienne Clarkson, sur l'avis du très honorable Jean Chrétien, alors Premier ministre. Avant sa nomination, le sénateur Munson assumait les fonctions de directeur des Communications auprès de M. Chrétien. Journaliste réputé ayant été mis en nomination à deux reprises pour un prix Gemini, le sénateur Munson a travaillé comme correspondant aux affaires nationales pour le réseau CTV. Chef de pupitre de CTV à Beijing de 1987 à 1992, il a assuré la couverture du massacre de la Place Tiananmen le 4 juin 1989. Il a également fait des reportages sur la guerre entre l'Irak et l'Iran et la guerre du Golfe.